

N/REF : 13/05/2025 16H32 C:000053 I:02645
V/REF : AC/C19271
V/Email reçu le Mardi 13/05/2025 a 16H32

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. CME

IMMEUBLE : LES CHARMILLES -CME
24, AVENUE DU BOIS LABBE
48, RUE FRANC. TANGUY PRIGENT
35000 RENNES

Rennes, le 30 Juin 2025

Référence Marché: 024054-PBS-005-Lot9 Villejean

LOCALISATION : ALLEE 48 PRIGENT - MR RAGONG MME ZAGDDAVAA 06 52 66 20 49
09 51 81 98 43

MOTIF : LOGEMENT N° 100590, PORTE N°4803, REZ DE CHAUSSEE
RÉPARATION FUITE SUR ÉVACUATION SOUS EVIER CUISINE
REPLACEMENT MEUBLE SOUS EVIER TROIS PORTES

Donneur d'ordre : Mme S ALI MOHAMED

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 15/05
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTROLE EVIER
CONSTAT : FUITE AU NIVEAU DU SIPHON, PREVOIR REMPLACEMENT DU SIPHON ET
SYSTEME VIDAGE EVIER
PRISE DE REF ET MISE EN COMMANDE DU MEUBLE SOUS EVIER
REMARQUE : LA BAIGNOIRE EST PERCÉE, PREVOIR REMPLACEMENT.
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

INTERVENTION DU 10/06
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
PRISE DE REF ET MISE EN COMMANDE
FIN DE CHANTIER

INTERVENTION DU 19/06
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
COUPURE D'EAU
FOURNITURE ET POSE BAIGNOIRE
FOURNITURE ET POSE MEUBLE SOUS EVIER
FOURNITURE ET POSE VIDAGE EVIER
MODIFICATION DE LA VIDANGE DE L'ÉVIER
REMARQUE : LE SIPHON DU LAVE-MAINS ET LE VIDAGE DU LAVE-MAINS SONT
FUYARDS

CONTRÔLE - BONNE ÉTANCHEITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

INTERVENTION DU 25/06
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
REPLACEMENT BONDE LAVE MAINS ET SIPHON
CONTROLE : BONNE ETANCHEITE ET BON FONCTIONNEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : MB LCOMPTER Email envoyé le 30/06/25 a 11H12 Mme S ALI MOHAMED
AT LGESTION Email envoyé le 20/06/25 a 11H28 Mme S ALI MOHAMED
2006 : BONJOUR, PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DU SIPHON DU LAVE-MAINS ET LE VIDAGE DU LAVE-MAINS. DANS L'ATTENTE. CORDIALEMENT,
10/06 : MSG REP
0206: MSG REP
--
CL LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 16/05/25 A 15H33 SALIMOHAMED@AIGUILLON.COM
BONJOUR, SUITE INTERVENTION DU 15/05 PREVOIR REMPLACEMENT SIPHON ET VIDAGE EVIER.
PREVOIR EGALEMENT LE REMPLACEMENT DE LA BAIGNOIRE CAR ACTUELLE PERCÉE.
DANS L'ATTENTE DE VOS INSTRUCTIONS.
CL LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 16/05/25 A 15:31 MME S ALI MOHAMED
Suite a donner : OUI. Le 10/06/2025 a 14:47

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL093-FP.Meub.ss évier compl.3pts 120mm	51	255,00	255,00
1,00	PBL053-FP.baign.acier émaillé 1,4-1,7m	51	360,00	360,00
2,00	PBL095-Rempl.siphon baign./lavabo/évier	51	60,00	120,00
TOTAL H.T.				735,00
T.V.A. a 10,00%				73,50
TOTAL T.T.C.En EURO				808,50

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.